

QUESTION ÉCRITE E-4358/09
posée par Edvard Kožušník (ECR)
à la Commission

Objet: Activité du Groupe de haut niveau de parties prenantes indépendantes sur les charges administratives

Il y a deux ans, par la décision de la Commission n° 2007/623/CE¹, a été institué un Groupe de haut niveau de parties prenantes indépendantes sur les charges administratives dont Edmund Stoiber est devenu le président. Ce groupe dispose d'un mandat de trois ans et sa mission principale consiste à conseiller la Commission sur le programme d'action pour la réduction des charges administratives dans l'Union européenne, programme dont le but est de réduire de 25 %, d'ici à l'an 2012, les charges administratives imposées aux entreprises par la législation de l'UE.

Comment la Commission a-t-elle apprécié le travail de ce groupe dont les deux tiers du mandat sont écoulés?

En quoi consistent les actions concrètes et l'apport de ce groupe, et qu'envisage-t-il encore d'entreprendre au cours de la dernière année de son activité?

Dans le cas où l'action de ce groupe s'est montrée efficace et a conduit à des résultats partiels concrets, la Commission envisage-t-elle de prolonger son mandat jusqu'en 2012?

¹ JO L 253, 28.9.2007, p. 40.